Plan Local d'Urbanisme
d'Aulnay-sous-Bois

LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT PAR SECTEUR

SERVICE AMENAGEMENT ET URBANISME
3, rue Charles Dordain
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Tél.: 01.48.79.63.66
Fax: 01.48.79.65.61
Email: jmutel@aulnay-sous-bois.com

Vu pour être annexe à la delibération du conseil municipal N° du juillet 2011 approuvant la modification du P.L.U .

JUILLET 2011

Fichier :PLU 2010\PLU-4000-2.dwg

2.2. Restructuration de la zone d'activités économiques de la Garenne, des Mardelles, de la Fosse à la Barbière

Le contexte du projet

Ces zones d'activités font partie du grand Parc d'activités du nord-ouest de la commune d'Aulnay. A côté des grandes entreprises : PSA-Citroën, Parinor, Garonor, elles offrent l'intérêt de pouvoir accueillir des petites et moyennes entreprises, essentielles à la vitalité économique d'Aulnay et au maintien de son taux d'emplois.

Les orientations d'aménagement

Le carrefour de l'Europe sera réaménagé en ***Place d'entrée principale*** du grand Parc d'activités, et aussi de la ville. Sur les terrains qui bordent la place, dont ceux récupérés sur les emprises actuelles de la RN 2, ***les activités de services et tertiaires seront favorisées*** y compris le commerce en recherchant une complémentarité avec le tissu existant.

La **restructuration** de la zone de la Garenne, des Mardelles, de la Fosse à la Barbière, doit lui redonner une capacité d'attraction pour faire venir de nouvelles entreprises qui recherchent un environnement plus soigné, un cadre modernisé.

L'***unification de cette zone*** qui porte les traces de sa constitution d'origine à partir de plusieurs entités, est une des actions majeures à engager. Elle résultera de la création de **voies nouvelles** et la requalification d'autres voies nécessaires pour améliorer les entrées depuis les voies périphériques à la zone ou pour diviser certains îlots afin qu'ils soient mieux adaptés à la taille actuelle des entreprises. Ces voies seront traitées avec des caractéristiques urbaines qualitatives.

Deux ***nouvelles entrées directes*** seront créées, l'une sur la RN 2 donnant accès à une liaison Nord-Sud, et l'autre sur le boulevard Citroën.

L'amélioration des voies internes existantes et leur intersection avec les voies périphériques, devra leur conférer le même niveau de qualité que les voies nouvelles.

Une ***liaison douce*** permettra aux employés de la zone d'activités, d'accéder aux deux espaces de loisirs existants situés à proximité. Elle rejoint au sud-est une future liaison douce qui traverse l'ensemble de la commune.